Image not found or type unknown

De l'art d'enseigner durant la pandémie

Conseils pratiques publié le **22/03/2021**, vu **2361 fois**, Auteur : Mikaël Benillouche

Hybridation, présentiel ou distanciel ? Voilà à quoi se résument les discussions autour des modalités pédagogiques actuellement. Si les risques inhérents à la pandémie sont réels, les mesures prises sont-elles adaptées ?

Je me permets ces quelques réflexions personnelles pour exprimer ma profonde inquiétude concernant l'avenir des étudiants.

Alors certes, je ne peux que parler en mon nom, en tant que Maître de conférences des Universités et Directeur des Etudes de la Prépa Sup Barreau, mais je pense que beaucoup se reconnaîtront dans mes propos.

Tout d'abord, comme tout juriste, voici un rappel des règles applicables à savoir quelques extraits de la circulaire concernant la reprise progressive des enseignements à partir du 25 janvier – MESRI / DGESIP - 22 janvier 2021 concernant les enseignements.

"La reprise des enseignements du second semestre se fera pour tous les cycles en autorisant le présentiel, en mode hybride notamment pour les cours magistraux, de manière progressive et limitée. A compter de la publication de la présente circulaire et au plus tard le 8 février, tous les établissements accueilleront des étudiants en présentiel dans la limite de 20% de leur capacité d'accueil globale et dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Pour les étudiants, cette reprise correspond à l'équivalent d'une journée de présence par semaine."

Face à cette circulaire, je me suis demandé comment il était possible de prévoir des examens en présentiel en adoptant des mesures aussi tarabiscotées pour les enseignements. Toutefois, c'était avant que je me rende compte que cette crise sanitaire durerait plus longtemps que prévu. D'autres se sont exprimés sur les retards de la vaccination et les atermoiements du gouvernement. Inutile d'en rajouter.

Ensuite, j'ai suivi les règles qui m'étaient imposées à savoir un distanciel strict attendant des jours meilleurs. Moi, petit Maître de conférences d'une petite fac de Province que pouvais-je faire d'autre ? Puis, il y a eu une tentative de suicide de l'une de mes étudiantes de L3 qui a souhaité discuter avec moi. J'en ai informé ma hiérarchie, mais je me suis senti bien seul quand il a fallu l'appeler. Je m'interrogeais : quel étrange choix de faire appel à moi tout de même. Bref, nous avons discuté et j'ai perçu son désespoir. J'ai alors oeuvré et me suis proposé pour reprendre le présentiel avec les L3. Je pourrai simplement indiquer que j'ai été entendu. En réalité, j'ai utilisé les réseaux sociaux pour faire le forcing en indiquant qu'à partir d'une date précise je reprendrai "quoiqu'il en coûte" que ce soit à la fac ou sur le parvis de la cathédrâle (j'aime bien ce côté théâtral)...

Quant à mes L1, les cours n'ont jamais repris pour eux.

Alors, je me suis dit qu'il fallait faire quelquechose. Naturellement, je me suis adressé à Thierry Martin, gérant du Ad'Hoc, et nous avons décidé de faire des "cours solidaires" : je fais cours au

parc avec un nombre limité d'étudiants en respectant les gestes barrières et il met à notre disposition des repas gratuits. J'aurai aimé être soutenu par mon Université ou par ma fac, j'aurai aimé que d'autres agissent de même...il n'en a rien été !

Enfin, mon initiative a été remarquée et c'est avec plaisir que j'ai pu mettre en place une intervention de David Preud'homme Directeur départemental de la sécurité publique de la Somme. La DDSP va proposer aux étudiants des stages, mais aussi plusieurs activités. Je suis ravi et honoré de faire le lien. Là encore, aucun retour des instances universitaires. En revanche, j'ai celui de mes étudiants et cette reconnaissance m'émeut au plus haut point.

Pour autant, la situation des étudiants ne s'améliore pas. Plusieurs d'entre eux s'ouvrent à moi sur leurs difficultés personnelles, alors même que je ne suis pas nécessairement formé à leur répondre. Les propos de la Ministre confus et contradictoires les désespèrent.

Que vont-ils devenir ?

Pouvons-nous continuer longtemps de la sorte ?

Nous devons apprendre à vivre avec cette pandémie et donc nous devons essayer d'envisager les choses différemment. Oui, le présentiel est préférable, mais qui prendrait le risque de créer un "cluster" alors que les variants se multiplient que la vaccination est lente, si lente ? Comment sérieusement envisager un retour à la "normale" en septembre ? Combien d'étudiants auront décroché alors ?

On peut enseigner par zoom, on peut même projeter des visuels ou des audios. J'ai pu ainsi aprtager avec certains étudiants un podcast de Badinter ou ai pu revenir sur l'affaire de l'octuple infanticide à partir d'un extrait d'émission.

On peut créer du lien social en sollicitant les étudiants davantage en cours : en leur demandant d'allumer leurs caméras, en les interrogeant simplement sur leur état d'esprit, en essayant de leur parler d'un avenir meilleur en cherchant avec eux des perspectives...on dit bien que le champ des possibles est infini....

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés